

NATIONS UNIES  
**Assemblée générale**  
QUARANTE-QUATRIÈME SESSION  
*Documents officiels*

PREMIERE COMMISSION  
2e séance  
tenue le  
vendredi 13 octobre 1989  
à 10 heures  
New York

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA 2e SEANCE

Président : M. TAYLHARDAT (Venezuela)

SOMMAIRE

DECLARATION DU PRESIDENT

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET DU RAPPORTEUR

ORGANISATION DES TRAVAUX

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la Délégation intéressée et être adressées,

*dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750,  
2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un rectificatif distinct pour chaque commission.

**Distr. GENERALE**  
**A/C.1/44/PV.2**  
**20 octobre 1989**

**FRANCAIS**

89-63010 0811v (F)

27P.

La séance est ouverte à 10 h 20.

DECLARATION DU PRESIDENT

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Je voudrais d'abord souhaiter chaleureusement la bienvenue à toutes les délégations qui participent aux travaux de la présente session de la Première Commission. Je saisis également cette occasion pour exprimer ma reconnaissance à tous les Etats membres pour l'honneur et le privilège qu'ils ont accordé à mon pays et à moi-même, en m'élisant à la présidence de cet important organe. Je vous remercie tous très chaleureusement et très sincèrement de la confiance que vous me témoignez.

Je voudrais également exprimer ma sincère reconnaissance à l'Ambassadeur Yves Fortier, Représentant permanent du Canada, qui a bien voulu présenter ma candidature à la présidence de la Première Commission. Je le prie de transmettre, au nom de la Commission et en mon nom personnel, nos remerciements les plus sincères à mon prédécesseur, l'Ambassadeur James Douglas Roche, pour la compétence et l'efficacité avec lesquelles il a présidé l'année dernière les travaux, de même que pour sa remarquable contribution aux progrès accomplis par la Commission lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale.

Le Président

Au moment où je prends mes fonctions, je suis heureux de savoir que je puis compter sur la coopération et l'appui de tous les membres de la Commission et bénéficier des connaissances, de l'expérience et de la compétence précieuses du Secrétaire général adjoint aux affaires du désarmement, M. Yasushi Akashi, du Secrétaire général aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité, M. Vasiliy Safronchuk, et du Secrétaire de la Première Commission, M. Sohrab Kheradi, ainsi que de ses collègues, membres du Secrétariat, qui contribueront, j'en suis sûr, au succès de nos travaux.

En ce qui me concerne, pour me montrer à la hauteur des responsabilités que vous m'avez confiées, je suis fermement résolu à veiller à ce que nos travaux soient menés avec efficacité et nos efforts couronnés de succès.

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET DU RAPPORTEUR

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Avant d'aborder la première question inscrite à notre ordre du jour, c'est-à-dire l'élection des vice-présidents et du Rapporteur de la Commission, je voudrais attirer l'attention de la Commission sur la décision prise par l'Assemblée générale à sa 1935e séance, le 22 septembre 1971, concernant la procédure à suivre pour l'élection des membres du Bureau des grandes commissions. Aux termes de cette décision, la présentation de chaque candidature donne lieu à l'intervention d'un seul orateur, après quoi la Commission procède immédiatement à l'élection. C'est par conséquent la procédure que la Commission suivra aujourd'hui.

M. BAYART (Mongolie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter de votre élection unanime et bien méritée au poste de président de la Première Commission. Ma délégation est certaine, étant donné votre grande expérience, vos connaissances et votre compétence en matière de désarmement et de sécurité internationale, que vous dirigerez nos travaux de la manière la plus efficace et que la Commission arrivera à des résultats importants. Je tiens à vous assurer du soutien et de la coopération de ma délégation dans cette entreprise.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer les remerciements de ma délégation à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Douglas Roche, du Canada, pour les services dévoués qu'il a rendus à la Commission l'année dernière. Etant l'un des vice-présidents de la Commission pendant la dernière session, j'ai dû m'acquitter

M. Bayart (Mongolie)

parfois de ses importantes fonctions, et j'ai grandement bénéficié de son expérience et de ses talents de négociateur. Je tiens également à remercier M. Victor Batiouk, de la République socialiste soviétique d'Ukraine, et M. Virgilio Reyes, des Philippines, respectivement Vice-Président et Rapporteur de la Commission à la quarante-troisième session.

J'ai maintenant le plaisir de proposer la candidature de M. Mohamed Nabil Fahmy, de l'Égypte, au poste de vice-président. Né à New York en janvier 1951, M. Fahmy a obtenu, en 1974, un diplôme de physique et de mathématiques de l'Université américaine du Caire et, en 1976, il a reçu une maîtrise en gestion de la même université. De février 1974 à mars 1976, il a été spécialiste des affaires politiques au cabinet du Secrétaire du Président aux communications extérieures et au cabinet du Vice-Président de l'Égypte. En 1976, M. Fahmy est entré au Ministère des affaires étrangères de son pays et, jusqu'en 1978, il a été spécialiste des affaires politiques au cabinet du Premier Ministre adjoint et Ministre des affaires étrangères. De 1978 à 1982, M. Fahmy a fait partie de la Mission de l'Égypte auprès des Nations Unies à Genève et a participé, en tant que représentant de son pays, aux travaux de la Conférence du désarmement, de l'Organisation internationale du Travail et d'autres institutions spécialisées. En 1982, M. Fahmy est rentré dans son pays et a travaillé au Ministère des affaires étrangères et au Département des organisations internationales, où il s'est notamment occupé du Moyen-Orient, de la Palestine, du désarmement et de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. De 1986 à ce jour, M. Fahmy a occupé les fonctions de conseiller à la Mission de l'Égypte auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York; il a fait partie de la délégation égyptienne aux quarante et unième, quarante-deuxième et quarante-troisième sessions de l'Assemblée générale et a représenté son pays à la Première Commission et à la Commission politique spéciale. Il a également fait partie de la délégation égyptienne dans de nombreuses séances de l'Assemblée générale et conférences intergouvernementales, notamment aux réunions sur la sécurité internationale, le désarmement, les questions nucléaires, le Moyen-Orient, et a représenté son pays aux deuxième et troisième conférences des parties chargées de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et à la Conférence des Nations Unies sur la promotion de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire; il a occupé le poste

M. Bayart (Mongolie)

de rapporteur du Comité chargé de l'élaboration des principes, aux conférences générales de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et a participé aux négociations sur le deuxième accord de dégagement entre l'Egypte et Israël.

Etant donné ces remarquables qualifications, je suis certain que M. Fahmy est tout à fait désigné pour occuper le poste de vice-président de la Première Commission. Voilà pourquoi je propose sa candidature à ce poste.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de la Mongolie d'avoir proposé la candidature de M. Mohamed Nabil Fahmy de l'Egypte au poste de vice-président. Je le remercie également des paroles aimables qu'il a prononcées à mon endroit. Je voudrais, au nom de la Commission, le remercier de sa contribution remarquable aux travaux de la Commission, en sa qualité de vice-président, au cours de la session de l'année dernière. Je tiens également à saisir cette occasion pour souligner le travail excellent qu'il a accompli en sa qualité de président du Comité ad hoc de la Conférence du désarmement.

Etant donné qu'il n'y a pas d'autre candidature, je considérerai que, conformément à l'article 103 du règlement intérieur et à la pratique établie, la Commission souhaite ne pas procéder à un vote au scrutin secret et déclare M. Mohamed Nabil Fahmy élu vice-président de la Première Commission par acclamation.

M. Mohamed Nabil Fahmy (Egypte) est élu vice-président de la Première Commission.

M. OGRYZKO (République socialiste soviétique d'Ukraine) (interprétation du russe) : J'ai demandé la parole pour proposer à la Commission une candidature au poste de vice-président, mais, auparavant, je voudrais, Monsieur le Président, vous féliciter chaleureusement de votre élection au poste, lourd de responsabilités, de président de la Première Commission et vous souhaiter plein succès dans l'exercice de vos fonctions délicates durant la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale. J'espère que, sous votre direction et avec la participation active et positive de tous les membres de la Commission, nous serons en mesure, d'ici la fin de la session, de progresser dans les efforts multilatéraux déployés à la Première Commission pour aboutir à des mesures concrètes de désarmement.

En vous adressant nos meilleurs vœux de succès, je suis convaincu également qu'un grand nombre des membres de la Commission pensent encore à l'exemple donné par votre prédécesseur, Douglas Roche, qui a montré à l'évidence, au cours de la dernière session, qu'un attachement sincère et profond à la cause du désarmement peut aboutir à des succès même dans des situations pouvant sembler sans issue.

Je voudrais que le représentant du Canada à la Commission transmette les sentiments de profonde gratitude et d'enthousiasme ressentis, j'en suis convaincu, par de nombreux membres de la Première Commission qui ont eu le plaisir de travailler sous la conduite de l'Ambassadeur Roche, champion infatigable du

M. Ogryzko (RSS d'Ukraine)

désarmement en vue du renforcement de la sécurité générale. Grâce à ses efforts, de nombreuses résolutions importantes ont pu être adoptées par consensus.

La présente session, comme vous l'avez noté à juste titre, Monsieur le Président, s'ouvre dans des conditions plus favorables. Nous devons tirer pleinement parti des possibilités qu'offrent ces conditions pour assurer une plus grande sécurité à un niveau d'armements réduit.

Même pendant une année exceptionnelle, il faut travailler dur pour obtenir des résultats. Pour ne pas laisser passer les chances qui s'offrent à nous, nous devons tous oeuvrer avec zèle et intensité, en conjuguant les efforts faits sous votre direction, Monsieur le Président, et sous celle du Bureau que vous dirigez.

J'ai l'honneur de proposer la candidature, au poste de vice-président de la Première Commission à sa quarante-quatrième session de l'Assemblée générale, du représentant de la République islamique d'Iran, Conseiller de la Mission permanente d'Iran auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, M. Hassan Mashhadi.

M. Mashhadi participe, depuis plusieurs années déjà, à l'examen des questions touchant la nécessité de libérer la communauté internationale du fardeau des armements excessifs. Notre délégation, comme d'autres à la Première Commission, a eu plus d'une fois l'occasion de coopérer avec M. Mashhadi qui, depuis 1986, est à la tête de la délégation iranienne à la Première Commission. Je suis convaincu que vous aussi, Monsieur le Président, avez eu l'occasion de coopérer avec M. Mashhadi à Genève au cours des travaux de la Conférence du désarmement, aux activités de laquelle M. Mashhadi prend part depuis 1985. Ces dernières années, il a été Président de la Conférence du désarmement à Genève et Président du Groupe des 21, et a participé aux travaux de la Conférence internationale sur l'interdiction des armes chimiques, tenue à Paris en janvier dernier.

Les activités diplomatiques de M. Mashhadi et notre expérience tirée des contacts personnels que nous avons eus avec lui nous convainquent que notre collègue a l'énergie de la jeunesse, l'expérience en pleine maturité d'un participant actif à de multiples activités diplomatiques, et un attachement profond aux principes et aux objectifs de la Charte des Nations Unies.

Je considère que la candidature de M. Mashhadi répond pleinement aux exigences variées et complexes que l'on attend des membres du Bureau. Je voudrais saisir cette occasion pour demander à tous les membres de la Première Commission d'appuyer la candidature de M. Hassan Mashhadi au poste de vice-président.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Je remercie le représentant de la République socialiste soviétique d'Ukraine d'avoir proposé la candidature de M. Hassan G, Mashhadi, de la République islamique d'Iran, au poste de vice-président. Je tiens également à le remercier des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je voudrais le prier de transmettre les remerciements de la Commission à l'Ambassadeur Victor Batiouk pour sa contribution remarquable aux travaux de la Commission en sa qualité de vice-président lors de la dernière session.

Etant donné qu'il n'y a pas d'autre candidature, je considérerai que, conformément à l'article 103 du règlement intérieur et à la pratique établie, la Commission souhaite ne pas procéder à un vote au scrutin secret et déclare M. Hassan Mashhadi élu vice-président de la Première Commission par acclamation.

M. Hassan Mashhadi (République islamique d'Iran) est élu vice-président de la Première Commission par acclamation.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Je voudrais exprimer aux deux vice-présidents mes félicitations les plus chaleureuses et les plus sincères pour l'honneur mérité qui vient de leur être fait et les assurer qu'ils peuvent compter sur ma confiance et ma coopération dans l'exercice de nos responsabilités communes.

M. REYES (Philippines) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous exprimer les sincères félicitations de la délégation philippine pour votre élection unanime au poste de président de la Première Commission. Etant donné les liens d'amitié et de fraternité qui unissent nos deux pays, vous pouvez être assuré de notre plein concours dans l'exécution de vos fonctions de président. Je voudrais également féliciter les deux vice-présidents de leur élection. Enfin, je formule mes meilleurs vœux à l'adresse du secrétariat, notamment à M. Kheradi, dont l'assistance revêt une grande importance pour nos travaux.

En ma qualité de rapporteur de la Commission à la quarante-troisième session de l'Assemblée générale, et conformément à une tradition consacrée, j'ai l'honneur et le privilège de présenter la candidature de M. Dimitrios Platis, Premier Secrétaire de la Mission permanente de la Grèce, à New York, au poste de rapporteur de la Première Commission.

M. Reyes (Philippines)

Né en 1956, M. Platis a fait ses études supérieures à l'Université d'Athènes, où il a obtenu une licence en sciences politiques en 1978 et une licence en droit en 1980. Il a été attaché en 1981 et Troisième Secrétaire en 1983. Dans ce dernier poste, il a servi au cabinet diplomatique du Président de la République. En février 1986, il a été promu au poste de Deuxième Secrétaire au Département des organismes économiques internationaux du Ministère des affaires étrangères. En août 1987, il a été affecté à la Mission permanente de la Grèce auprès de l'Organisation des Nations Unies, où il s'occupe actuellement des questions de désarmement et des questions touchant la Commission juridique. En 1988, il a été promu au poste de Premier Secrétaire.

M. Reyes (Philippines)

De 1985 à 1987, il a participé en tant que membre à des réunions d'institutions économiques internationales telles que l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ainsi qu'à l'élaboration et à l'adoption finale de l'Accord contre le terrorisme maritime qui ont eu lieu à Rome et à Londres sous la supervision de l'Organisation maritime internationale. Outre sa langue maternelle, M. Platis parle l'anglais, le français et l'italien. Compte tenu de toutes ces qualités, je demande aux représentants d'accepter à l'unanimité la candidature de M. Platis en tant que rapporteur de la Première Commission et de placer en lui toute leur confiance dans l'accomplissement de la tâche qui lui sera confiée.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Je remercie le représentant des Philippines qui a proposé la candidature de M. Dimitrios Platis au poste de rapporteur de la Première Commission.

Je tiens aussi à le remercier pour les paroles aimables qu'il a eues à mon égard. Je suis certain d'exprimer les sentiments de tous les membres de la Commission en lui présentant nos remerciements pour le travail qu'il a si bien accompli en sa qualité de rapporteur à la quarante-troisième session de l'Assemblée générale.

Le représentant des Philippines vient de présenter la candidature de M. Platis au poste de rapporteur de la Première Commission. Etant donné qu'il n'y a pas d'autre candidature à ce poste, je considérerai que la Commission, comme par le passé, ne souhaite pas recourir à un scrutin secret et déclare M. Platis élu par acclamation rapporteur de la Première Commission.

M. Dimitrios Platis (Grèce) est élu par acclamation rapporteur de la Première Commission.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : J'adresse mes cordiales félicitations au représentant de la Grèce pour son élection au poste de rapporteur de la Première Commission et je l'invite maintenant à occuper le siège qui lui est réservé à la tribune. Je me permets à ce stade d'attirer l'attention des membres de la Commission sur l'article 110 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, dont je vais donner lecture :

"Les félicitations adressées aux membres du bureau d'une grande commission ne sont présentées que par le Président de la session précédente - ou, en son absence, par un membre de sa délégation - après que tous les membres du bureau de ladite commission ont été élus."

Le Président

J'espère que cet article sera respecté aujourd'hui et à l'avenir. Je serais personnellement reconnaissant aux délégations si elles pouvaient s'abstenir des félicitations traditionnelles.

Je donne maintenant la parole au représentant du Canada, l'Ambassadeur Peggy Mason, qui parlera au nom de l'Ambassadeur James Douglas Roche, Président de la Première Commission pendant la quarante-troisième session de l'Assemblée générale.

Mme MASON (Canada) (interprétation de l'anglais) : Pour commencer, Monsieur le Président, je tiens non seulement à vous féliciter d'assumer la présidence mais également à vous remercier de vos aimables paroles de bienvenue, tant personnellement qu'au nom de l'Ambassadeur Roche, qui a eu l'honneur de présider la Première Commission lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale.

Comme nous le savons tous, l'Ambassadeur Taylhardat est actuellement Ambassadeur du Venezuela auprès de l'Office des Nations Unies et des institutions spécialisées à Genève. Il est également le représentant du Venezuela à la Conférence du désarmement, où il travaille de manière remarquable depuis plus de 10 ans. En outre, il a accumulé une grande expérience en matière de négociations multilatérales du fait de sa participation à plus de 20 sessions ordinaires et extraordinaires de l'Assemblée générale et à de nombreux autres organes tels que le Conseil d'administration de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI) et un certain nombre de conférences multilatérales. Il a servi aussi son pays dans divers autres postes diplomatiques, dont celui d'ambassadeur à Haïti, à Cuba et auprès de la Communauté économique européenne (CEE). C'est en outre un spécialiste éminemment respecté en droit et en relations internationales. Comme l'a noté l'Ambassadeur Fortier, le 19 septembre, lorsqu'il eu l'honneur d'avancer la candidature de l'Ambassadeur Taylhardat au poste de président de la Première Commission, nous sommes convaincus que l'Ambassadeur Taylhardat s'acquittera avec une expérience et un talent exceptionnels à la fois de cette haute fonction.

Dans cette déclaration, qui est la première que je fais à la Commission, je ne vais pas présenter de rapport détaillé sur le travail accompli ici l'an dernier, comme le fait par tradition le Président sortant. Je n'étais pas présente et je

Mme Mason (Canada)

ne pense pas qu'il convienne que je m'efforce de le faire à la place de l'Ambassadeur Roche. Néanmoins, je tiendrais à faire quelques observations à la présente séance.

Tout d'abord, je tiens à assurer le Président de la Commission que la délégation canadienne et moi-même sommes disposées à lui apporter toute l'assistance et la coopération possibles dans l'exercice de son important mandat.

Je désire également féliciter sincèrement M. Mohamed Nabil Fahmy de l'Egypte et M. Hassan Mashhadi de la République islamique d'Iran à l'occasion de leur élection en tant que vice-présidents. De même, je félicite M. Dimitrios Platis de la Grèce, qui a été élu rapporteur de notre commission.

Je profite également de l'occasion pour exprimer, au nom de l'Ambassadeur Roche, sa reconnaissance envers tous les membres de la Commission pour leur participation active et la contribution importante qu'ils ont apportées aux travaux et aux débats de la quarante-troisième session. La coopération l'a particulièrement aidé, en sa qualité de président, à parvenir tout au moins à certains des objectifs que, dans sa première déclaration de fond l'an dernier, il avait présentés comme des buts à atteindre, sur la base de consultations préparatoires intensives auxquelles il avait procédé précédemment avec un grand nombre de représentants individuels d'Etats membres.

Je sais que l'Ambassadeur Roche tiendrait aussi à ce que je dise combien il a apprécié l'aide qu'il a reçue des membres du Secrétariat des Nations Unies, et notamment du Secrétaire de la Commission, M. Kheradi, qu'il remercie pour l'excellente manière dont il l'a aidé à exercer ses fonctions de président. Tous les collègues du Secrétariat de M. Kheradi ont apporté à l'Ambassadeur Roche l'aide précieuse et la coopération fidèle sans lesquelles il n'aurait pu présider efficacement aux travaux de la Commission. J'ajouterai aussi que je serai très heureuse de transmettre à l'Ambassadeur Roche les aimables paroles d'éloge et de remerciement qui ont été formulées ici aujourd'hui.

Cette année, la Première Commission entame ses travaux dans une atmosphère une fois de plus chargée d'espoir, dans laquelle l'affrontement du passé continue de céder le pas au dialogue et où des actions concertées dans certains organes aboutissent à des améliorations déterminées de la sécurité mondiale.

Nous pouvons puiser de l'encouragement dans les négociations qui se poursuivent entre les deux superpuissances dans le domaine de la réduction des armes stratégiques nucléaires ainsi que dans d'autres domaines. De plus, les

Mme Mason (Canada)

accords concrets et vérifiables conclus en 1986 entre les 35 participants à la Conférence de Stockholm sur les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité et sur le désarmement en Europe, ont abouti maintenant aux négociations actuelles de Vienne sur les réductions des forces classiques et d'autres mesures propres à accroître la confiance et la sécurité.

Il convient également de louer les progrès constants que connaît la Conférence du désarmement de Genève, surtout dans le domaine des armes chimiques. Nous sommes plus prêts que jamais de l'élaboration d'une convention interdisant les armes chimiques. Les deux conférences spéciales de cette année, celle qui s'est tenue à Paris en janvier et celle qui s'est tenue plus récemment à Canberra, ont eu et auront un effet extrêmement important et positif sur ce travail. Nous devons remercier la France et l'Australie de leurs contributions importantes à ces réunions.

Au cours de la quarante-quatrième session, la Première Commission s'occupera une fois encore de questions touchant le désarmement et la sécurité internationale dont nous reconnaissons tous la complexité.

Mme Mason (Canada)

Une fois de plus, nous devons faire tous les efforts possibles pour effectuer cette tâche de manière constructive afin de faire progresser notre objectif commun : finir par réaliser le désarmement général et complet sous un contrôle international efficace. Dans ce processus, le Canada continuera, comme les années précédentes, d'oeuvrer en faveur d'attitudes réalistes à l'égard des questions de contrôle des armes et de désarmement, qui complètent et renforcent les progrès réalisés dans d'autres instances, tout en gardant à l'esprit la nécessité de parvenir à un consensus chaque fois que cela est possible. Le Canada a été particulièrement heureux de l'esprit de coopération manifesté par tous les groupes régionaux et dont l'Ambassadeur Roche, en tant que président, a bénéficié à la quarante-troisième session de l'Assemblée générale. Nous espérons que la même atmosphère sérieuse, et la même volonté de compromis primeront sous votre présidence.

Au moment où se sont achevés les travaux de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale, la Première Commission avait non seulement adopté 74 résolutions et une décision mais elle avait également convenu d'une lettre énergique réaffirmant son soutien au travail du Département des affaires du désarmement et la nécessité de le doter d'un personnel suffisant pour qu'il puisse s'acquitter convenablement de ses responsabilités toujours plus lourdes. Parmi les résolutions adoptées par la Commission l'année dernière, 29 l'ont été par consensus, soit un progrès important par rapport à la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale, qui traduit une amélioration continue de notre capacité d'harmoniser nos points de vue.

Je cite notamment ce fait parce que l'un des objectifs du Canada, en tant que président de la Première Commission l'an dernier, était de parvenir dans toute la mesure du possible à un accord sur des textes. Un autre de nos objectifs était de réduire le nombre de résolutions rivales portant sur certains de nos sujets, soit par fusion, soit par retrait des versions de substitution toutes les fois que cela était possible. C'est ainsi que l'Ambassadeur Roche a apporté des changements aux méthodes de travail de la Commission pour réserver plus de temps aux consultations et aux négociations. Nous espérons vivement qu'en votre qualité de président de la présente session, vous poursuivrez les efforts destinés à rationaliser notre travail afin que nous puissions mettre à profit au maximum le temps qui nous est imparti à New York.

Mme Mason (Canada)

Pour finir, je voudrais vous assurer de notre coopération et de notre assistance sans réserve dans l'exercice de votre mandat.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom des membres du Bureau de la Commission, et en mon nom personnel, je remercie la représentante du Canada, Mme Peggy Mason, des paroles très généreuses qu'elle a adressées au Vice-Président, au Rapporteur et à moi-même. Je note avec satisfaction qu'elle a donné aux membres de la Commission l'assurance de la coopération et de l'appui de sa délégation dans la réalisation de leurs tâches.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Egypte, Mr. Mohamed Nabil Fahmy, qui a été élu vice-président de la Première Commission.

M. FAHMY (Egypte) (interprétation de l'arabe) : Je voudrais tout d'abord exprimer ma reconnaissance et celle de mon pays aux membres de la Première Commission pour m'avoir élu vice-président de cette commission à la suite de la présentation de ma candidature par l'Ambassadeur Bayart de la Mongolie, que je remercie sincèrement des paroles aimables qu'il a eues à mon égard. J'interprète l'appui que vous me manifestez comme une réaffirmation de votre foi en l'attachement de l'Egypte au désarmement, ce que, sans aucun doute, nous encourage à poursuivre nos efforts avec une vigueur et une détermination renouvelées.

La communauté internationale connaît une période de transition, passant de décennies d'affrontements et de conflits, à un avenir qui, nous l'espérons, sera caractérisé par le dialogue, le règlement pacifique des conflits et la coopération internationale. Toute période de transition est difficile, particulièrement lorsque le changement est aussi manifeste et vaste et lorsqu'il touche différentes régions du monde, qui ont des cultures, des intérêts et des préoccupations différents. Dans ces circonstances, les défis qui se présentent à nous et les responsabilités de la Première Commission au cours de cette session sont d'autant plus importants qu'ils ont un grand impact sur le succès des efforts faits par la communauté internationale en faveur d'un avenir où la paix, la prospérité et l'égalité triompheront. Les positions prises ici et les résultats de nos travaux montreront sans aucun doute si nous avons véritablement la volonté de coopérer et de travailler de concert, une volonté qui, selon nous, est un préalable au succès de nos efforts.

Monsieur le Président, compte tenu de ces responsabilités accrues, ma délégation est particulièrement heureuse de vous voir présider notre commission.

M. Fahmy (Egypte)

L'attachement de longue date de votre pays aux travaux de cette organisation et votre grande expérience personnelle dans le domaine de la diplomatie tant bilatérale que multinationale, y compris dans les domaines particuliers de la sécurité internationale et du désarmement, sont largement reconnus et admirés. Je voudrais ajouter une note personnelle et dire que j'ai eu le plaisir de vous connaître et de travailler avec vous pendant près de 10 ans, et que je suis honoré de le faire à nouveau.

Je voudrais également féliciter M. Hassan Mashhadi, de la République islamique d'Iran et M. Dimitrios Platis de la Grèce - avec qui j'ai travaillé et que j'ai bien connus au cours de ces dernières années - à l'occasion de leur élection respective au poste de vice-président et de rapporteur de cette commission. Je travaillerai assidûment avec vous, Monsieur le Président, et avec les autres membres du Bureau, sous la direction du Secrétaire général adjoint, M. Vasiliy Safronchuk, et le Secrétaire général adjoint, M. Akashi, et naturellement avec l'assistance de notre compétent Secrétaire, M. Kheradi, afin que nos débats soient aussi efficaces et réussis que possible.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Je remercie le représentant de l'Egypte, Vice-Président de la Première Commission, des paroles aimables qu'il a eues à mon égard, et je puis l'assurer que j'éprouve à son endroit des sentiments réciproques. Je suis très heureux de pouvoir compter sur son importante collaboration dans les travaux qui nous attendent.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran, M. Hassan Mashhadi, qui a également été élu vice-président de la Première Commission.

M. MASHHADI (République islamique d'Iran) (interprétation de l'anglais) : Les questions dont traite la Première Commission sont parmi les plus importantes, puisqu'elles affectent l'existence même de l'humanité. C'est donc pour moi un très grand honneur que d'être élu au poste de vice-président de cette Première Commission. Je voudrais remercier les membres de la Première Commission qui m'ont élu à la suite de l'aimable présentation de ma candidature à cette haute fonction par le représentant de la République socialiste soviétique d'Ukraine, M. Vladimir Ogryzko. Je suis très reconnaissant de la confiance qui a été manifestée à la délégation de la République islamique d'Iran, et je tiens à assurer

M. Mashhadi (République islamique d'Iran)

tous les membres que je ferai de mon mieux pour contribuer au succès des discussions sur les questions de désarmement et de sécurité internationale, qui ont été confiées à la Commission par l'Assemblée générale, à la quarante-quatrième session.

Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter chaleureusement de votre élection à ce poste important. J'ai grand plaisir à vous voir présider nos travaux dans cette commission. Vos qualités personnelles et professionnelles, votre riche expérience et votre connaissance du thème de nos travaux ont fait de vous un excellent candidat pour ce poste. Vous avez conduit la délégation vénézuélienne avec compétence à la Conférence du désarmement à Genève dans le passé et, en 1988, j'ai eu le plaisir de travailler sous votre sage direction au Comité ad hoc sur la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Tout en vous félicitant de votre accession à vos nouvelles fonctions importantes au Ministère des affaires étrangères du Venezuela et en vous souhaitant plein succès, je voudrais vous dire que vous manquerez à vos anciens collègues de Genève.

Je saisis cette occasion pour féliciter notre frère, M. Mohamed Nabil Fahmy, de l'Egypte, à l'occasion de son élection à la vice-présidence,, ainsi qu'à M. Dimitrios Plátis, de la Grèce, au poste de rapporteur. Je suis convaincu qu'avec la collaboration de tous nous serons capables de faire des travaux de la Première Commission un succès, à un moment où de nouveaux événements internationaux dans le domaine du désarmement et du relâchement des tensions sont encourageants.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Je remercie le représentant de la République islamique d'Iran, Vice-Président de la Première Commission, des aimables paroles qu'il m'a adressées. Je sais pouvoir compter sur sa précieuse coopération dans l'accomplissement de mes fonctions.

Je donne à présent la parole au représentant de la Grèce, M. Dimitrios Platis, le Rapporteur de la Commission.

M. PLATIS (Grèce), Rapporteur de la Première Commission (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, qu'il me soit tout d'abord permis de vous féliciter de votre élection unanime et bien méritée à la présidence de la Première Commission. Mon pays et moi-même sommes certains que vous dirigerez fort bien les travaux de la Commission cette année. J'aimerais aussi féliciter les Vice-Présidents nouvellement élus : M. Mohamed Nabil Fahmy, de la République d'Égypte, et M. Hassan Mashhadi, de la République islamique d'Iran. Je voudrais également remercier mon prédécesseur, M. Virgilio Reyes, Rapporteur de la Première Commission à la quarante-troisième session, dont le travail remarquable a beaucoup enrichi les activités de la Commission l'an dernier.

Pour ma part, je ne peux que dire ma reconnaissance aux membres de la Première Commission pour m'avoir élu à ce poste sur proposition de mon prédécesseur, M. Reyes. Je voudrais dire aussi que je me promets de coopérer avec vous, Monsieur le Président, et avec les membres du Secrétariat - qui ont déjà montré leur compétence et leur détermination et qui, j'en suis sûr, continueront à faire de même - afin de faciliter le travail de la Commission et de représenter mon pays dont les efforts de désarmement sont bien connus.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Je remercie le Rapporteur des aimables paroles qu'il a eues pour moi-même et pour les autres membres du Bureau. Je suis sûr de me faire l'interprète de tous les membres de la Commission en disant que grâce à son concours les travaux de la Commission seront sans nul doute couronnés de succès.

Puisque nous avons élu les membres du Bureau, la Commission en a terminé avec l'examen du premier point de son ordre du jour.

ORGANISATION DES TRAVAUX (A/C.1/44/1, A/C.1/44/3)

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : J'aimerais tout d'abord attirer l'attention des représentants sur le document A/C.1/44/1, du 22 septembre 1989, qui contient une lettre que m'a adressée à la même date le

Le Président

Président de l'Assemblée générale pour m'informer que l'Assemblée générale, à sa troisième séance plénière, a décidé de renvoyer à la Première Commission pour examen 26 questions, à savoir les points 49 à 73 et 151 de l'ordre du jour.

Avant de parler plus en détail du programme de travail et du calendrier que je souhaite proposer aux membres de la Commission, j'aimerais faire quelques observations préliminaires.

Comme chacun sait, conformément à la pratique établie, j'ai eu des consultations, d'abord à Genève, puis à New York, avec les diverses délégations et groupes de délégations, afin d'arriver à un accord sur le programme de travail et le calendrier que nous nous proposons de suivre. Le résultat de ces consultations est bien entendu ad referendum. Il serait peut-être bon de mentionner que même si ces consultations visaient essentiellement à régler les problèmes d'organisation, plusieurs questions de fond y ont cependant été abordées. J'ajouterai que cela m'a permis de replacer certains problèmes dans leur juste contexte au fur et à mesure que nous organisons les travaux de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale.

Les représentants se souviendront également que, conformément à la pratique établie, la Première Commission entame ses travaux de fond après la fin du débat général de l'Assemblée. D'autre part, lors de sa troisième séance, le 20 septembre 1989, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, qu'étant donné les problèmes financiers auxquels continuait de se heurter l'Organisation dans le contexte du processus de renouveau et de réforme, il serait bon, comme lors des sessions précédentes, de ne pas fixer de date de clôture. Nous ferons de notre mieux pour raccourcir au maximum la durée de la quarante-quatrième session.

En conséquence, et compte tenu de la date proposée à titre indicatif par le Président de l'Assemblée générale pour la fin des travaux de cette dernière, nous devons organiser notre programme pour que la Première Commission ait achevé ses travaux le 30 novembre.

Cela signifie que d'ici cette date la Première Commission devrait avoir terminé ses travaux de fond, soit entre le 16 octobre et le 30 novembre, période qui s'est imposée d'elle-même en raison de considérations auxquelles je viens de faire allusion. La Première Commission disposera donc d'un maximum de 66 réunions

Le Président

pour examiner les points dont elle est saisie. Je signale à cet égard que l'an dernier la Commission a utilisé 59 des 64 réunions dont elle disposait. Autrement dit, il ne fait aucun doute que si l'on s'efforçait d'utiliser au mieux le temps dont nous disposons, nous pourrions nous acquitter de notre tâche sans grandes difficultés. Toutefois, si plus de temps s'avérait nécessaire, il faudrait envisager d'utiliser le jeudi 23 novembre, qui est jour férié aux Nations Unies.

A la lumière de ce que je viens de dire, et compte tenu de la situation financière des Nations Unies, j'espère que nous ferons tout notre possible pour éviter d'avoir des réunions le week end ou des séances de nuit, ce qui irait à l'encontre de notre objectif de limiter au maximum la durée de la session.

Pour revenir maintenant aux questions précises de notre effort de rationalisation, je tiens à signaler que l'on peut trouver dans le document A/C.1/44/PV.3 un programme de travail et un calendrier préparés par mes soins. J'espère que la Commission pourra les approuver aujourd'hui.

En faisant cette proposition, je me suis inspiré de la pratique suivie depuis plusieurs années, laquelle a permis à la Première Commission de faire un travail utile et de s'acquitter avec efficacité et sans contretemps de ses tâches.

Comme les membres peuvent le constater, l'examen des points se divise en trois phases principales : premièrement, les questions de désarmement, soit les points 49 à 69 et 151 de l'ordre du jour; puis, la question de l'Antarctique, soit le point 70; et enfin, les questions relatives à la sécurité internationales, soit les points 71, 72 et 73.

Le Président

En ce qui concerne le programme de travail relatif aux points de l'ordre du jour consacrés au désarmement, étant donné le grand nombre de questions et leur complexité, une distinction a été faite par étapes concrètes en séparant le débat général de l'examen des projets de résolution relatifs à ces points et de la prise de décision à leur sujet. En outre, comme par le passé, des délais précis ont été fixés pour la présentation de projets de résolution relatifs à ces trois groupes. A cet égard, il serait bon de mentionner que, quand faire se pouvait, j'ai fixé le plus tôt possible des dates limites afin que les délégations disposent de suffisamment de temps pour procéder aux consultations nécessaires avant que la Commission ne prenne de décisions sur les projets de résolution respectifs.

Comme l'indiquent le programme de travail et le calendrier, la Commission abordera en premier lieu les points relatifs au désarmement, à savoir les points 49 à 69 et 151. En ce qui concerne ces points, je propose que la Commission tienne un débat général qui occupera 26 réunions, du 16 octobre au 1er novembre, sur tous les points de l'ordre du jour relatifs au désarmement, au cours duquel, si elles le désirent, les délégations pourront également traiter de questions précises sur les points relatifs au désarmement. Ensuite, la Commission passera à l'examen des projets de résolution sur les points relatifs au désarmement, et aux décisions à leur sujet, du 2 au 17 novembre, y consacrant 24 séances.

Le temps réservé pour cette phase de nos travaux maintient l'utile innovation introduite l'année dernière, qui a augmenté de 25 % le temps alloué à l'examen des projets de résolution et aux prises de décision à leur sujet. Cette année également, le calendrier laisse aux délégations suffisamment de temps pour examiner les projets de résolution et pour entreprendre les consultations voulues afin d'adopter en définitive des textes qui reflètent la plus grande mesure de consensus.

La date limite de présentation des projets de résolution sur les points relatifs au désarmement sera le lundi 30 octobre 1989 à 18 heures, et je voudrais demander la coopération des délégations pour que cette date soit strictement respectée. Je demande instamment aux délégations de présenter leurs projets de résolution le plus tôt possible, même pendant le débat général. En outre, il est indispensable que les délégations auteurs de projets de résolution qui pourraient avoir des incidences sur le budget-programme le fassent dès que possible pour que la Commission puisse adopter les décisions à leur sujet, afin que le délai obligatoire de présentation à la Cinquième Commission soit respecté.

Le Président

J'ajoute que j'ai l'intention de continuer à suivre la procédure de vote par groupe sur les projets de résolution, et je présenterai des propositions concrètes à cet égard en temps voulu.

Une fois achevé l'examen de tous les points de l'ordre du jour consacrés au désarmement, la Commission abordera le point 70 de l'ordre du jour intitulé "Question de l'Antarctique". La Commission consacrera six séances, du 20 au 22 novembre, au débat général et à l'examen des projets de résolution qui seront présentés sur cette question, et à l'adoption de décisions à leurs sujets. Cela représente deux séances supplémentaires cette année par rapport au nombre de séances allouées à ce point l'an dernier. La date limite de présentation de projets de résolution relatifs à ce point est fixée au lundi 20 novembre, à midi.

Enfin, du 24 au 30 novembre, la Commission examinera les points restants de l'ordre du jour, à savoir les points 71, 72 et 73, relatifs à la sécurité internationale. Nous disposerons de 10 séances au total, qui seront consacrées au débat général, à l'examen des projets de résolution relatifs à ces points de l'ordre du jour et à l'adoption de décisions à leur sujet. Dans ce cas également, fort de l'expérience passée, j'estime que le temps prévu pour l'examen de tous ces points de l'ordre du jour devrait également permettre aux délégations de disposer du délai nécessaire pour tenir des consultations avant d'adopter des mesures à leur sujet.

La date limite de présentation des projets de résolution sur les points relatifs à la sécurité internationale est fixée au mardi 28 novembre à 18 heures. Une fois de plus je rappelle aux membres qu'il est absolument nécessaire de respecter les délais fixés pour la présentation à la Cinquième Commission de tous les projets de résolution qui pourraient avoir des incidences sur le budget-programme.

Sur la base du programme de travail et de calendrier dont je viens de donner les grandes lignes, la Première Commission sera en mesure d'examiner tous les points de l'ordre du jour alloués à la Commission dans les limites du calendrier que je viens de mentionner.

Je voudrais également souligner que ce programme de travail et ce calendrier ont été établis étant bien entendu que la Commission fera preuve de la souplesse requise dans son application, afin que le temps et les ressources mis à sa disposition soient utilisés de la façon la plus rationnelle et efficiente possible.

Le Président

J'espère que le programme de travail, qui a été établi après les consultations requises et en tenant compte de l'expérience passée, recevra votre approbation.

S'il n'y a pas d'objections, puis-je considérer que la Commission approuve le programme de travail et le calendrier qui figurent dans le document A/C.1/44/PV.3?

Il en est ainsi décidé.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'attire maintenant l'attention des membres de la Commission sur les règles et recommandations de l'Assemblée générale relatives aux travaux des grandes commissions, y compris celles qui figurent dans la décision 34/401 de l'Assemblée générale. A cet égard, je dois dire que l'utilisation efficace des services de conférence est depuis longtemps un souci majeur de l'Assemblée générale et de chacun de nous.

Conformément à la décision de l'Assemblée générale, et afin d'utiliser pleinement le temps et les ressources dont nous disposons, je demande la coopération des membres pour que les séances de la Première Commission commencent à 10 heures et à 15 heures précises; de même, je m'efforcerai de lever les séances à 13 heures et à 18 heures respectivement. Je prie aussi instamment les représentants inscrits pour prendre la parole à une séance donnée d'être présents en temps voulu à ladite séance. Je ne puis assez souligner l'importance que revêt la ponctualité pour permettre à l'Organisation de réaliser des économies. Je suis convaincu que cette politique nous permettra d'éviter une prolongation inutile des séances ou des séances de nuit ou de fin de semaine.

Par ailleurs, je tiens à préciser que je ne convoquerai de réunions de la Commission que si un nombre suffisant d'orateurs s'inscrivent pour prendre la parole devant la Commission. Je pense qu'en règle générale, il devrait y avoir un minimum de quatre orateurs par séance, afin d'utiliser au mieux le temps et les ressources dont nous disposons, ce qui éviterait également d'ajourner les séances faute d'orateurs.

Le Président

Je vais maintenant donner la parole à M. Kheradi, Secrétaire de la Commission, pour un complément d'information sur certains points concernant le bon déroulement de nos travaux.

M. KHERADI (Secrétaire de la Commission) (interprétation de l'anglais) :  
Je vais essayer de développer quelques-uns des points dont vous avez parlé, Monsieur le Président.

J'aimerais attirer l'attention des représentants sur le fait que l'Assemblée générale a décidé, cette session encore, de déroger à la règle selon laquelle un quart au moins des membres doivent être présents pour que la séance d'une grande commission puisse être déclarée ouverte et que le débat puisse avoir lieu. L'Assemblée générale a pris cette décision étant bien entendu que cette dérogation au règlement n'implique aucun changement définitif des dispositions pertinentes des articles 67 et 108 de son règlement intérieur relatifs à l'ouverture des séances, où la présence de la majorité des membres est requise pour la prise de toute décision.

Comme cela est indiqué dans le programme de travail, la liste des orateurs pour le débat général sur tous les points de l'ordre du jour relatifs au désarmement est ouverte à partir d'aujourd'hui et sera close le mardi 17 octobre. Certaines délégations ont déjà fait connaître leur intention de participer au débat général, et le Secrétariat a pris note de leur requête. Toutes les délégations sont instamment priées de s'inscrire sur la liste des orateurs dans les meilleurs délais, si possible aujourd'hui même, pour permettre à la Commission d'utiliser pleinement les services mis à sa disposition.

Comme vous l'avez dit, Monsieur le Président, les membres de la Commission sont priés de présenter leurs projets de résolution aussi longtemps à l'avance que possible, ce qui leur permettrait d'avoir suffisamment de temps pour en discuter entre eux. Cela faciliterait également le travail du Bureau de la Commission, qui pourrait ainsi faire reproduire ces projets de résolution en temps opportun. Je prie également les membres de la Commission de noter que les projets de résolution, les amendements et les noms de leurs auteurs doivent être communiqués par écrit aux membres du Bureau afin d'en assurer l'exactitude et d'éviter tout malentendu. Les demandes d'utilisation des salles de conférence aux fins de réunions de groupe doivent également être communiquées par écrit, et ce le plus tôt possible pour que les dispositions nécessaires puissent être prises à temps.

M. Kheradi

Je signale à l'attention de tous les membres de la Commission le document A/C.1/44/INF/1, qui a été publié aujourd'hui. Aux fins d'information et de référence facile, ce document énumère la liste des documents publiés au 12 octobre 1989, laquelle sera mise à jour selon que de besoin.

Les délégations sont priées de fournir un minimum de 30 exemplaires de toutes les déclarations préparées d'avance aux fins des services de conférence.

Pour terminer, je tiens à vous assurer, Monsieur le Président, et à assurer les autres membres du Bureau et tous les représentants, de l'entière coopération du Secrétariat sous la direction du Secrétaire général adjoint, notre objectif étant le succès de nos travaux.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Je remercie M. Kheradi des explications complémentaires qu'il vient de nous donner et de sa promesse de coopérer pleinement avec la Commission.

J'aimerais maintenant parler brièvement de ce que l'on a appelé jusqu'ici la rationalisation des travaux de la Première Commission. A ce propos, je dois dire tout d'abord que, dans un sens, la rationalisation des travaux de la Première Commission est pratiquement chose faite. Je veux parler des procédures uniformes et efficaces qui ont caractérisé nos travaux dans le passé et grâce auxquelles la Commission a toujours pu terminer son programme de travail chargé dans le temps imparti. Par ailleurs, nous sommes également conscients du grand nombre de points de l'ordre du jour examinés par la Commission et du nombre de résolutions adoptées sur ces questions. C'est pour cette raison et d'autres raisons connexes que la Commission - au fil des ans et notamment à partir de 1984 - s'est efforcée de traiter de la question de la rationalisation de ses travaux. A cet égard, nous sommes tous reconnaissants aux présidents des sessions précédentes qui, année après année, ont examiné cette question. Les membres se rappelleront que des documents ont déjà été présentés là-dessus à la Commission, notamment les documents A/C.1/39/9 et A/C.1/43/9.

Pour ce qui est de la présente session, j'ajouterai que j'ai l'intention de poursuivre le travail utile réalisé en la matière et que je m'efforcerai de le faire dans un cadre approprié, y compris au moyen de consultations individuelles ou de groupe chaque fois que cela s'avérera nécessaire. Je m'efforcerai en outre de tenir la Commission au courant des résultats de mes consultations.

Le Président

Je voudrais également prier sincèrement toutes les délégations, tant que les procédures de rationalisation des travaux de la Commission ne se seront pas cristallisées et institutionnalisées, de s'efforcer de continuer à promouvoir l'efficacité de nos travaux. Je m'empresse évidemment d'ajouter que cet appel ne contrevient nullement au droit de toute délégation de présenter des propositions chaque fois qu'elle l'estime nécessaire.

Etant donné la tâche importante et complexe qui nous attend, il est nécessaire de saisir toutes les occasions qui s'offrent à nous de procéder à des consultations et d'établir des mécanismes de coopération entre les délégations. C'est pourquoi, avec l'assistance des membres du Bureau de la Commission et de toutes les délégations intéressées, je ferai tout mon possible pour que les travaux de la Commission se déroulent de manière systématique et efficace pour que nos efforts soient couronnés de succès. A cet égard, je tiens à assurer les membres de la Commission que je serai toujours à la disposition des délégations qui souhaiteraient tenir des consultations susceptibles de faciliter la réalisation d'un consensus plus large sur les différents projets de résolution. J'ai l'intention, autant que faire se peut, d'encourager ces consultations dès les premières étapes de nos travaux.

A cette fin, j'aimerais signaler aux membres de la Commission que, conformément au souhait manifesté par diverses délégations des Etats membres de la Conférence du désarmement, j'ai l'intention de convoquer une réunion informelle de la Première Commission en vue de procéder à des consultations d'information sur l'état d'avancement des négociations concernant le projet de convention sur l'élimination des armes chimiques qui se déroulent au sein de la Conférence du désarmement. Ces consultations sont, à mon avis, particulièrement importantes à l'heure actuelle, vu qu'il semblerait que les négociations concernant le projet de convention sur l'élimination des armes chimiques marqueront le début d'une évolution qui, nous l'espérons, sera très rapide. Ces consultations visent essentiellement à permettre aux Etats Membres des Nations Unies qui ne participent pas directement aux négociations de la Conférence du désarmement de se familiariser avec l'état d'avancement de ces négociations.

Le Président

J'ai donc l'intention de convoquer, je le répète, une séance informelle de la Première Commission, peut-être la dernière semaine d'octobre. Je ne suis pas encore en mesure de fixer une date précise, étant donné que cette date dépendra de la liste des orateurs, qui est toujours ouverte et ne sera close que lundi prochain. Une fois que l'on aura une idée précise de la liste des orateurs, je serai en mesure de vous proposer une date pour cette séance spéciale de la Commission, qui aura pour but d'informer les délégations de l'état d'avancement des négociations de la Conférence du désarmement.

Je me propose également de tenir des consultations sur d'autres points. Je consulterai d'abord les membres du Bureau et les délégations intéressées et en temps voulu je ferai des propositions et des suggestions concrètes à la Commission.

La séance est levée à 11 h 35.